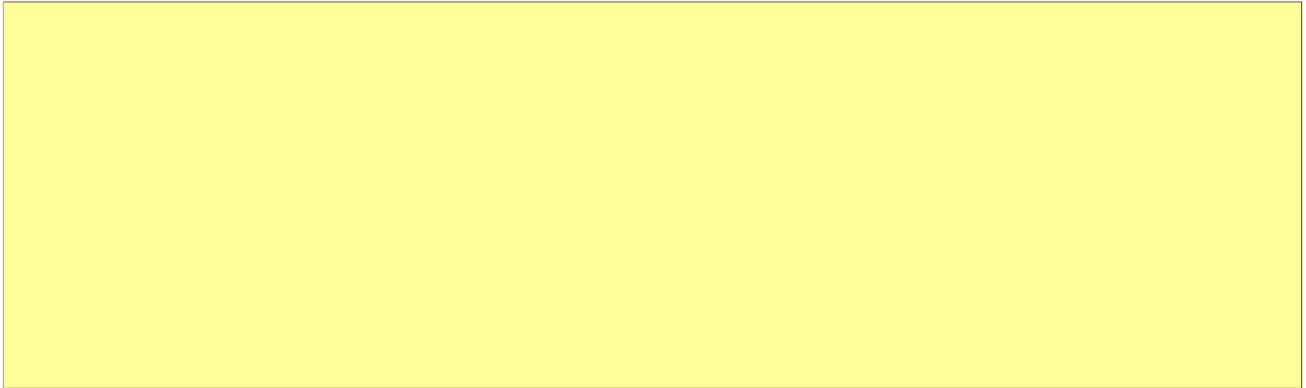


COLLECTIF CITOYEN THEIXOIS

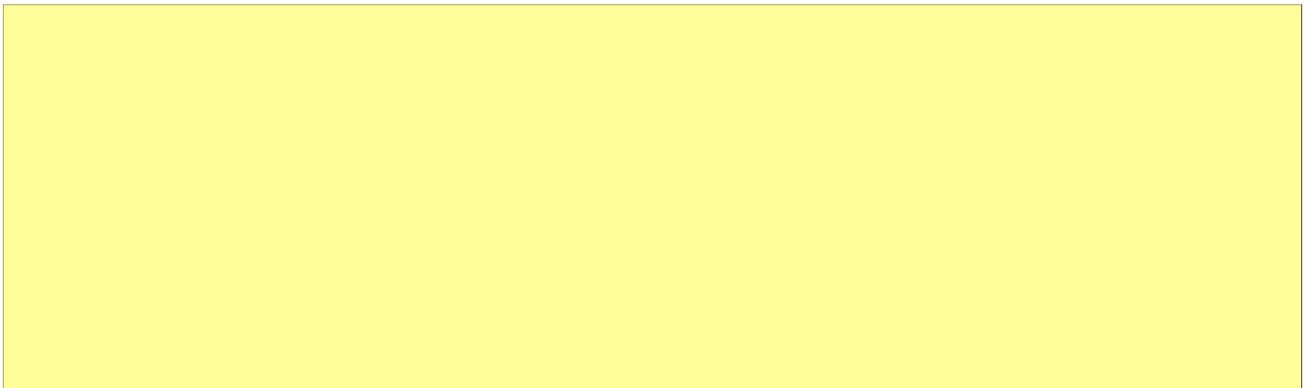
Questionnaire à l'attention des candidats aux élections départementales 2015 à Theix

CUMUL DES MANDATS

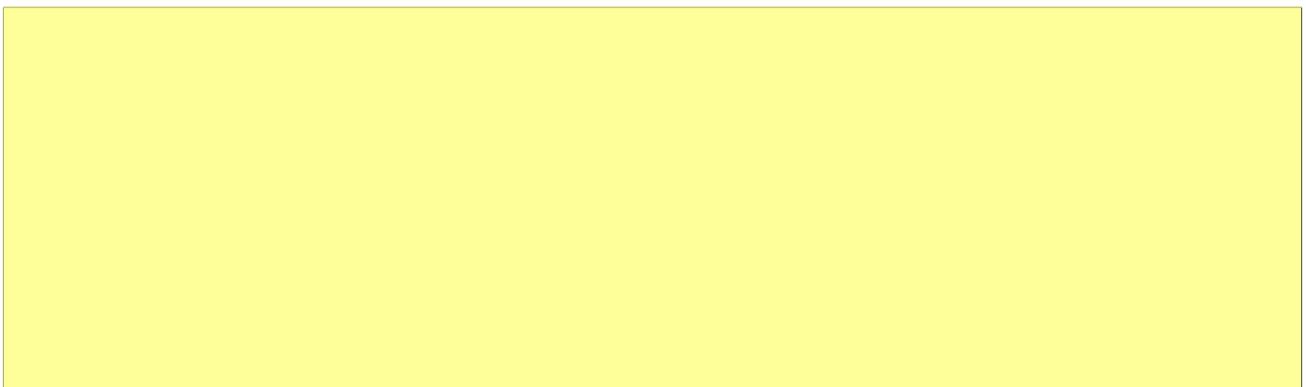
1 – Comment vous positionnez-vous par rapport au cumul des mandats ?



2 – Aujourd’hui, combien de mandats électifs et de mandats d’administrateurs exercez-vous et lesquels ?



3 – Si vous êtes élu(e) conseiller(ère) départemental(e), vous engagez-vous à limiter vos mandats électifs et d’administrateurs et notamment au sein des différentes structures départementales (Ex : CDT, ADIL, BSH, Morbihan Énergies, Eau du Morbihan, Compagnie des Ports du Morbihan, etc.) ?



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les conseils départementaux ne sont pas épargnés par la défiance croissante des citoyens vis-à-vis des instances politiques françaises : mauvaise connaissance des compétences dévolues au conseil départemental, communication souvent déficiente, réelle distance des élus vis-à-vis des habitants, aucune implication des citoyens dans la définition des politiques ou la mise en œuvre de projets départementaux, etc.

4 – En termes de transparence, que proposez-vous comme actions concrètes pour réduire cette défiance ? Êtes-vous prêt(e) à :

- mettre en place une plate-forme internet ou des instances de consultation citoyenne (recueil d'idées, lancement de débats, co-construction de projets, etc.) ?
- faire évaluer vos politiques et vos projets réalisés et rendre ces rapports d'évaluation accessibles aux citoyens?
- engager d'autres actions, et lesquelles ?

Quelles autres actions proposez-vous ?

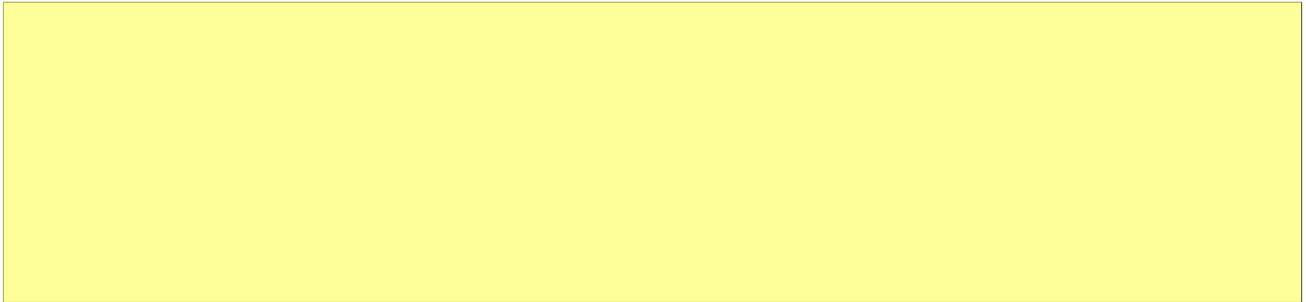
LAÏCITÉ

5 – Dans le cadre de vos compétences, notamment en matière d'éducation et de répartition des subventions, quelles seront les actions que vous entreprendrez pour mettre en avant la laïcité, dans le strict respect des lois et de la neutralité des pouvoirs publics vis à vis des religions ?

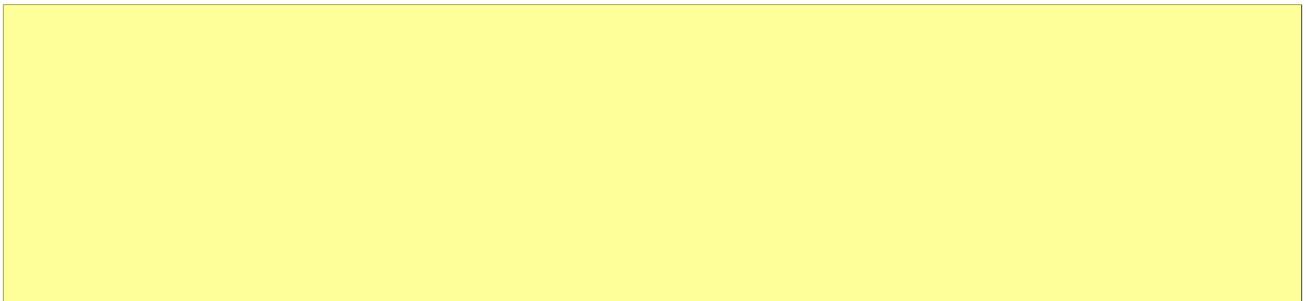
PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Le conseil départemental, par sa participation au syndicat mixte de gestion du nouveau parc naturel régional du golfe du Morbihan, peut y faire valoir sa vision de ce projet de territoire.

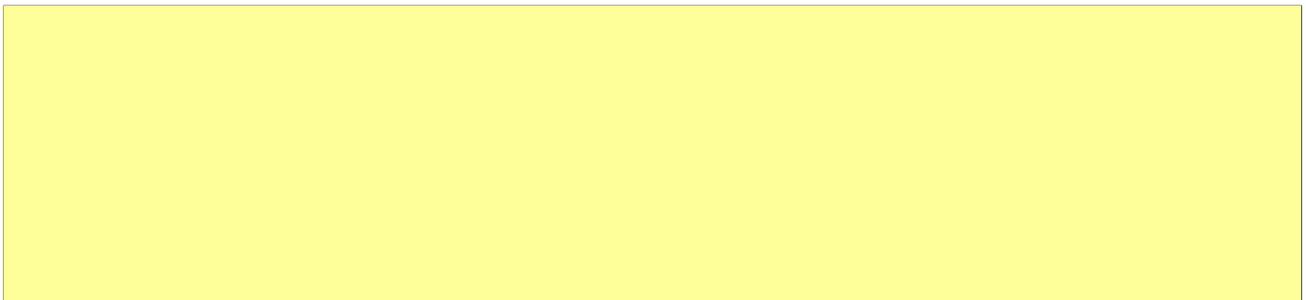
6 – Quelles sont les actions prioritaires à mener dans le cadre du parc pour que le développement de ce territoire ne se fasse pas au détriment de son patrimoine naturel et paysager, qui font son attractivité ?



7 – Pour que ce parc devienne un réel projet de territoire, il est indispensable que les acteurs locaux (citoyens, associations, pêcheurs, ostréiculteurs, agriculteurs, professionnels du tourisme...) s'approprient cet outil et participent à sa mise en œuvre. Quelles modalités souhaitez-vous pour continuer à associer les acteurs locaux à la mise en œuvre et au suivi de ce projet?



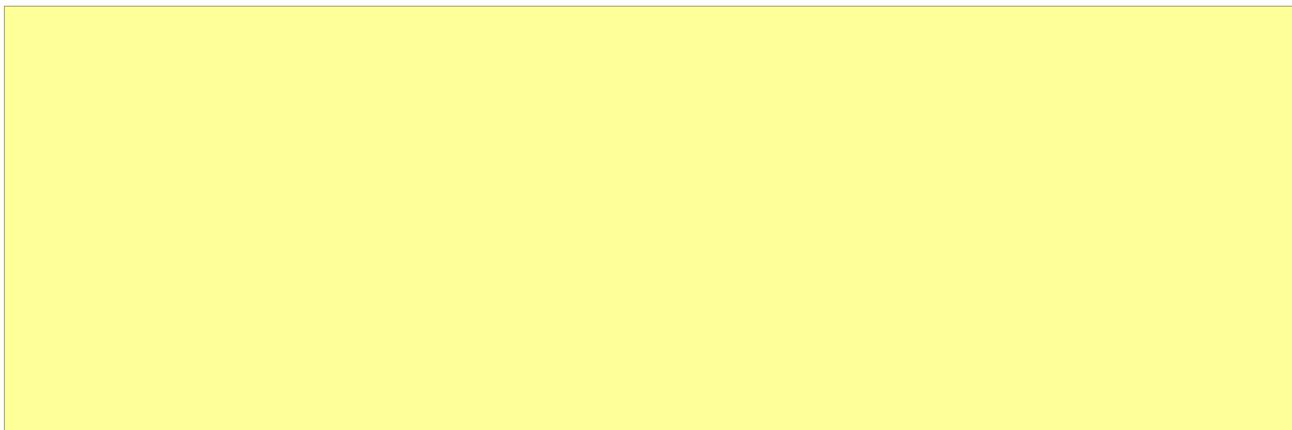
8 – L'étiquette « parc naturel régional » peut rendre ce territoire encore plus attractif, et contribuer à augmenter encore le prix du foncier et des logements. Quels leviers préconisez-vous de mobiliser pour que ce phénomène ne conduise pas à exclure les populations les plus modestes et les plus précaires ?



HABITAT

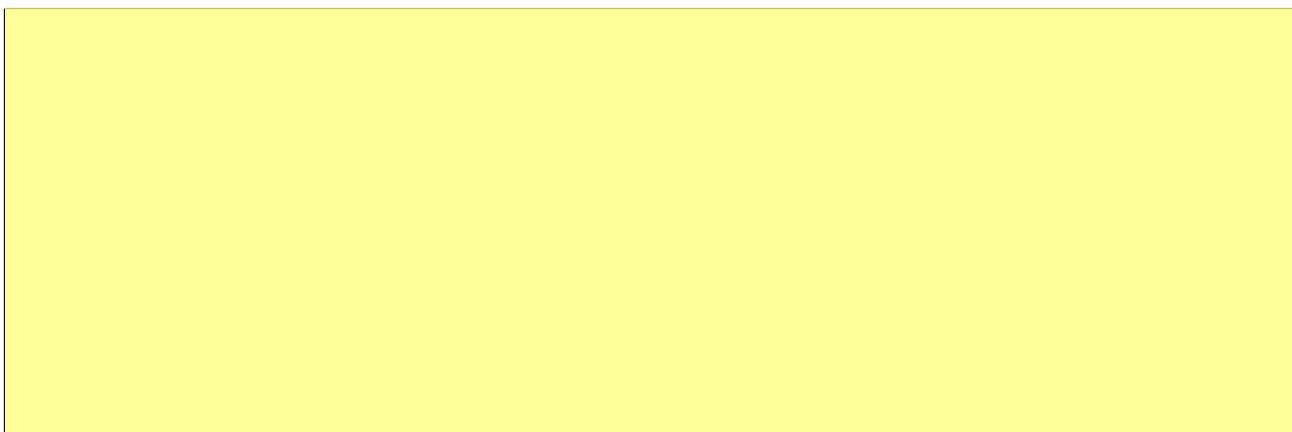
L'un des premiers dossiers à traiter par les nouveaux élus départementaux sera l'actualisation du plan départemental de l'habitat (le plan actuel, voté en 2009, étant arrivé à échéance).

9 – Quelles sont les actions essentielles selon vous à inscrire au futur plan départemental de l'habitat, afin de permettre à tous les morbihannais de se loger dans de bonnes conditions, et ce tout au long de leur vie ?



MOBILITÉ

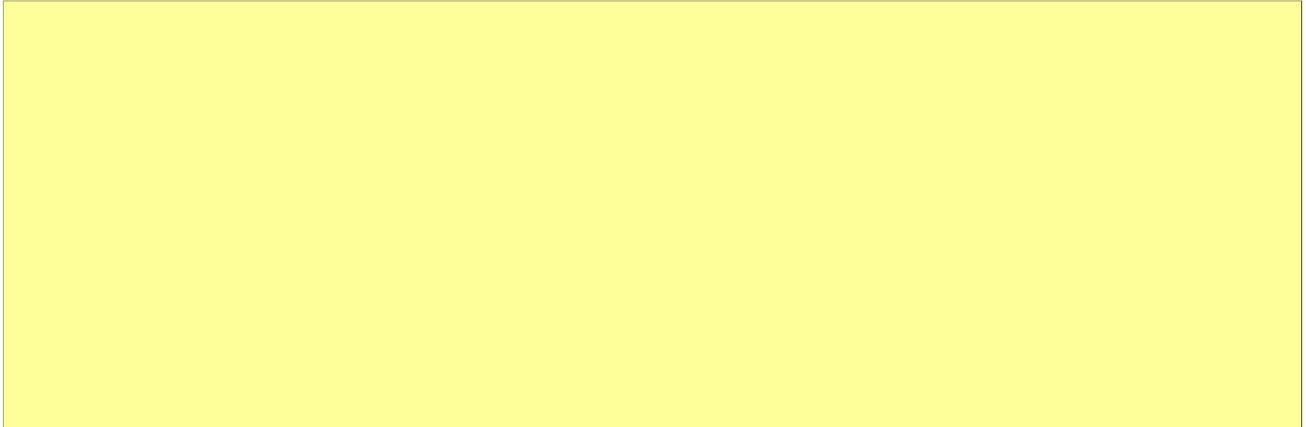
10 – Dans l'hypothèse où l'ensemble des compétences sur les thèmes liés à la mobilité exercées par le conseil départemental (routes, transports collectifs, covoiturage, vélo...) étaient maintenues par la loi NOTRe, quelles seraient selon vous les priorités à traiter ?



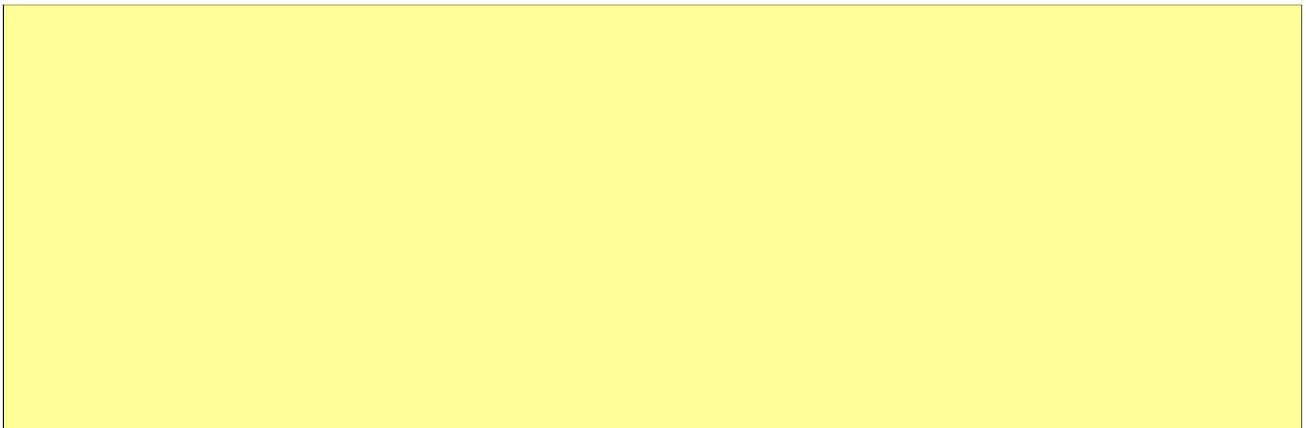
EAU

Annoncé sur le site internet www.morbihan.fr : « La politique du Département du Morbihan est de satisfaire les besoins exprimés par l'ensemble des usagers, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, en aidant financièrement les syndicats d'eau et les communes. » Par ce biais et en lien avec sa politique de solidarité, le conseil départemental est en position d'influer sur la politique tarifaire pratiquée par les acteurs de la gestion de l'eau.

11 – Que pensez-vous du prix de l'eau très élevé dans le Morbihan (Prix moyen du m³ d'eau avec assainissement en 2013 : Morbihan = 5,12 € ; France = 4,15 € ; Ville de Vannes = 2,99 € – Sources : Confédération générale du logement, <http://www.tarifdeleau.fr/>) ?



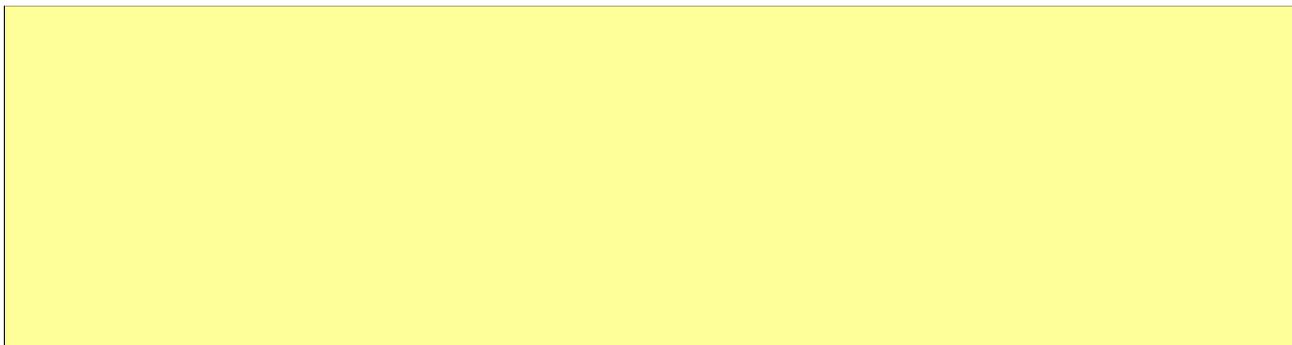
12 – Vous engagez-vous à informer les morbihannais sur le prix du m³ consommé pour chaque commune du département et à expliquer les raisons de ce coût ? Êtes-vous prêts à communiquer ou faire communiquer les tarifs en vigueur aux observatoires existants (comme par exemple : [tarif de l'eau.fr](http://tarifdeleau.fr))?



CULTURE

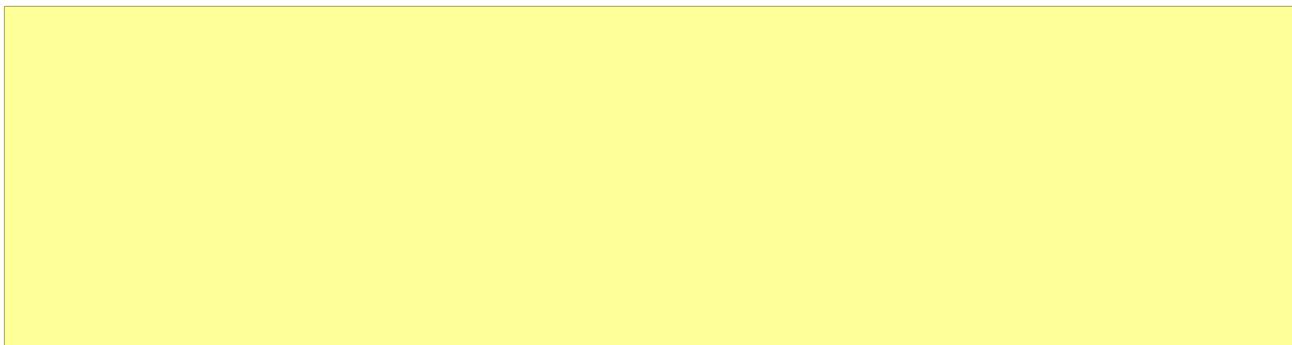
La commune de Theix est concernée par un projet d'équipement culturel, comprenant à la fois une médiathèque, des salles de pratique musicale et artistique, et une salle de spectacles.

- 13 – Dans un contexte global de restrictions budgétaires pour les collectivités, envisagez-vous de conditionner les aides financières du conseil départemental à ce type d'équipements au respect de nouveaux critères ?



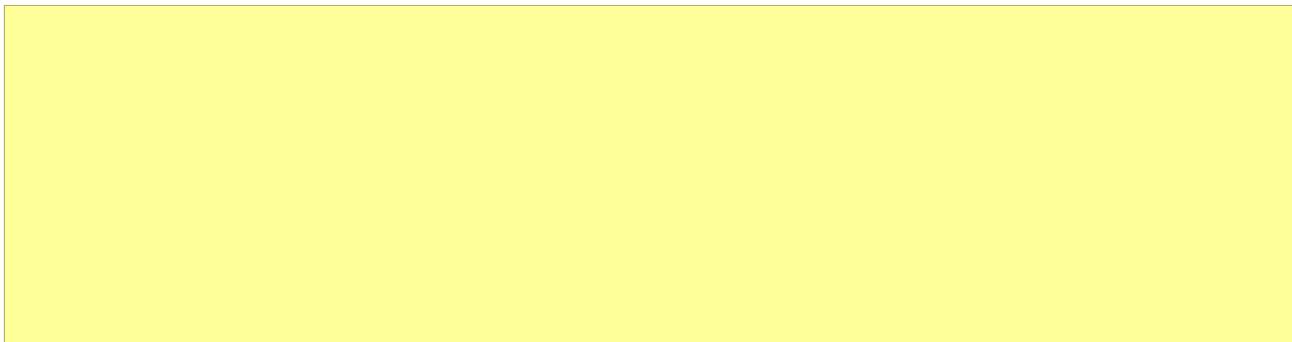
EDUCATION

- 14 – Vous engagez-vous à maintenir l'offre pédagogique à destination des collèves, et envisagez-vous de faire évoluer ses thématiques d'intervention (environnement et développement durable, citoyenneté, santé...) ?

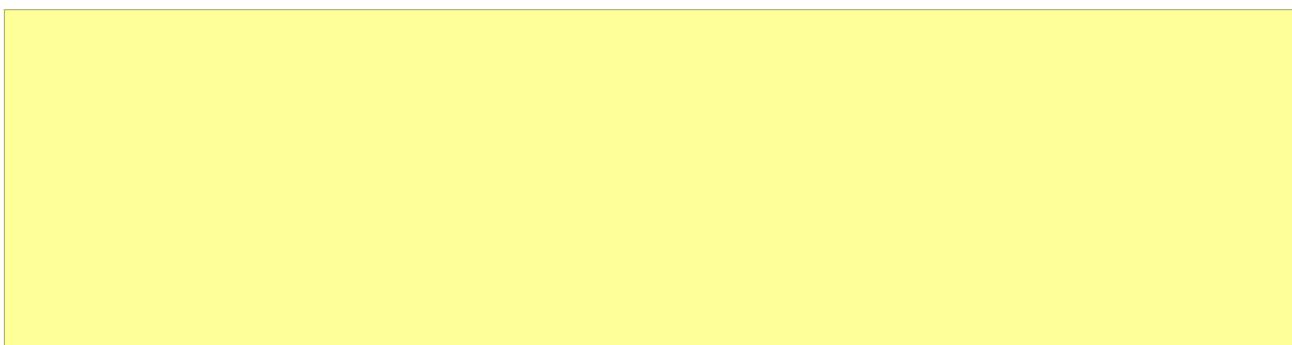


ACTION SOCIALE

15 – Parmi les problématiques soulevées par l'inéluctable vieillissement de la population, se pose celle du logement des personnes âgées : quels leviers envisagez-vous d'actionner pour adapter la politique du conseil départemental aux besoins émergents ? (petites maisons dans les centres-bourgs, logements partagés avec de jeunes ménages, petites structures collectives...)



16 – Les dispositifs d'insertion tels que les « chantiers nature » offrent aux personnes éloignées de l'emploi une chance de reprendre pied dans le monde du travail, tout en œuvrant à une mission d'intérêt général et en revalorisant le lien entre l'homme et la nature. Avez-vous l'intention d'accentuer le soutien du conseil départemental à ce type d'initiative ?



Nous vous remercions du temps que vous avez consacré à cet exercice, et de vos réponses qui viendront éclairer le choix des électrices et des électeurs.

Rendez-vous à partir du 15 mars pour retrouver les réponses des différentes équipes de candidats sur notre site internet :

<http://www.collectifcitoyentheixois.free-h.net>